## LES ARMOIRIES DU CANADA.

(Voir le frontispice).

Les armoiries doivent leur existence au besoin de distinguer les hommes entre eux. Elles remontent au Moyen Age; peu d'hommes savaient lire alors, mais ils s'habituèrent si vite à ces symboles qu'ils les distinguaient d'un simple coup d'œil. Il arriva fréquemment que les armoiries du souverain se confondirent avec celles de la nation et l'écu royal entra le plus souvent dans la formation du pavillon national. Dans le cas de l'Angleterre, l'étendard royal porte le blason du souverain, tandis que l'Union Jack ou drapeau national est formé d'une combinaison de la croix rouge de St-Georges sur champ blanc, adoptée comme étendard par les Anglais depuis la seconde croisade, de la croix blanche de St-André sur champ bleu (Ecosse), ajoutée en 1707, et de la croix blanche de St-Patrice sur champ rouge (Irlande), ajoutée en 1801.

Ce ne fut qu'en 1921 que le Canada fut officiellement doté d'armoiries propres à ce pays. Il avait d'abord adopté l'usage des armes royales, sous leur forme anglaise. Peu après la Confédération, lorsqu'il s'agit de choisir un sceau d'Etat, un dessin, approuvé par décret royal du 26 mai 1868, réunit en un seul écusson les armes des quatre provinces confédérées: Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. Ce dessin, quoiqu'il ne servît pas pour le grand sceau, fut graduellement adopté comme armoiries du Canada. Au fur et à mesure qu'augmentait le nombre des provinces, leurs armes vinrent s'ajouter au dessin original; l'écusson se trouva ainsi surchargé de multiples emblèmes. C'est alors qu'un Comité, chargé de soumettre des propositions, recommanda l'adoption d'un nouveau blason, lequel fut approuvé par le gouvernement puis, le 21 novembre 1921, autorisé par le roi.

En combinant le cimier, les supports et la devise, qui constituent ces armoiries, on a eu en vue trois considérations, à savoir: la première, que les Canadiens sont aussi rapprochés de leur roi qu'aucun de ses sujets d'autres pays; la seconde, que le Canada, partie intégrante de l'empire britannique, est sorti de la guerre membre de la Ligue des Nations; et la troisième, que le Canada, fondé par des hommes de quatre races différentes: Français, Anglais, Ecossais et Irlandais, a hérité du langage, des lois, de la

littérature et des armes de ses quatre mères patries.

Les armes sont celles d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et de France, plus une addition pour leur donner un caractère nettement canadien, nommément: la troisième fasce, d'argent, à trois feuilles d'érable tigées, au naturel.

Le cimier est un léopard tenant dans ses griffes une feuille

d'érable rouge, symbole de sacrifice.

Les supports sont, avec de légers changements, le lion et la licorne des armes royales. Le lion déploie l'Union Jack et la licorne l'ancienne bannière de France.

La devise est nouvelle: "A mari usque ad mare", c'est-à-dire "de mer à mer" ou plutôt, pour nous servir d'une expression fami-